

## Parcours de Formation : Animateur Santé et Sécurité au Travail

### Objectifs

Etre capable de :

- Animer la politique Santé et Sécurité au Travail de son entreprise
- Réaliser le bilan Sécurité sur son lieu de travail
- Définir et de gérer les plans d'actions
- Mettre en place et suivre l'avancement des différentes actions

### Contenu

#### 1. la fonction sécurité

- Obligations légales en matière de S&ST
- Qui est responsable, de quoi est-on responsable ?
- Les règles à appliquer en matière de responsabilité

#### 2. Le rôle du responsable sécurité

- Missions et responsabilités du responsable sécurité
- Délégations de pouvoirs : les limites fixées
- Responsabilités hiérarchiques des différents acteurs

#### 3. Réaliser le bilan Sécurité de son l'entreprise

- Bilan, enjeux et perspectives
- Indicateurs santé-sécurité au travail
- Analyse en fonction des taux de fréquence, de gravité, du Comité Technique National (CTN)
- Analyse de l'évolution d'indicateurs sur plusieurs années

#### 4. Identifier et gérer les situations à risques

- La réglementation applicable à l'évaluation des risques
- Différenciation des notions de dangers et de risques
- Les différents familles de dangers et situations dangereuses
- Les différentes méthodologies d'évaluation des risques professionnels
- Cotation et hiérarchisation des risques

#### 5. Manager la sécurité

- Les objectifs de la sécurité
- Animer et sensibiliser le personnel
- Former et informer les acteurs de la sécurité
- Organisation des secours et gestion des habilitations
- Plan de formation relatif à la S&ST

#### 6. La veille réglementaire

- Les sources réglementaires et leur hiérarchisation
- Textes applicables en matières de Sécurité & Evaluation des risques
- Registres de Sécurité - Suivi et gestion des équipements de Sécurité

#### 7. Mise en œuvre et surveillance du plan d'actions Sécurité

- Définition et mise en œuvre du plan d'actions : informations à y mettre
- Mesure de l'efficacité sur le terrain
- Tableaux de bord relatifs à la Sécurité

### Contexte

La gestion des risques devient un enjeu pour toute entreprise notamment avec l'évolution de la législation.

Le fait pour le chef d'entreprise de posséder dans son établissement un(e) responsable sécurité est un gage de réussite dans la mise en oeuvre d'une démarche S&ST.

Celui-ci doit connaître les exigences légales qui s'appliquent à son entreprise.

Il doit pouvoir maîtriser les outils d'identification et de gestion des situations dangereuses et promouvoir les actions auprès du personnel de l'entreprise.

### Méthode pédagogique

L'identification et l'utilisation des différents outils d'évaluation des risques professionnels se réalisent au travers de nombreux exercices et d'applications pratiques.

Des supports vidéos de l'INRS viendront illustrer certains modules.

**Un accompagnement de l'apprenant en entreprise est possible afin de lui permettre de travailler sur les cas concrets de son propre environnement professionnel (fiches de poste, document unique, signalisation, modes opératoires)**

**NOUS CONSULTER SUR LA DEMARCHE A SUIVRE. !**

Ce parcours peut être complété avec le module S3 « Référentiels Sécurité »

#### Public

Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise.  
Responsable qualité, maintenance, production,  
Chargé de Sécurité, agent de maîtrise

#### Durée : 3 jours

28 au 30 Avril 2008  
29 au 31 Octobre 2008

#### Référence : SST 12

**Tarif H.T. : 630 €**